

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

Nr. 832/CPR/180319

1. Code d'identification unique du produit type: **FLEXcement® COMFORT**

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:
FLEXcement® COMFORT – Colle à carreaux à base de ciment C2 TE S1
(Le numéro de lot est indiqué sur l'emballage)

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:
Colle à carreaux flexible pour murs et sols, application intérieure et extérieure

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:
POLYTECHNISCH BEDRIJF BVBA/SPRL – P.T.B.-COMPAKTUNA®
INDUSTRIEPARK ZWIJNAARDE 6
9052 GENT – BELGIUM

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2: **Non applicable**

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V: **Système 3**

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée: **EN 12004+A1:2012**

- Le Materialprüfungsamt NRW (numéro de notification 0432) a effectué des essais sous système 3 sur des échantillons remis par le fabricant en vue de déterminer la correspondance du produit aux critères C2**

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée: **Non applicable**

9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performance	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu	PND	EN 12004+A1:2012
Force d'adhérence : - adhérence initiale après 28 jours	≥ 1 N/mm²	
Durabilité de l'adhérence : -après action de la chaleur	≥ 1 N/mm²	
-après immersion	≥ 1 N/mm²	
-après gel-dégel	≥ 1 N/mm²	
Emission de substances dangereuses	Voir MSDS	

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.



DÉCLARATION DES PERFORMANCES Nr. 832/CPR/180319

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

K. SMESSAERT, Directeur général
(nom et fonction)

GENT, 27/06/2018
(date et lieu de délivrance)

(signature)

